

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délégation
27	27	20

Date de la Convocation
10/07/2024

Date d'affichage
10/07/2024

OBJET

MARCHE DE TRAVAUX CENTRE
SOCIAL AVENANT n°1 Lots 2 – 7
et 13

Séance du 19 juillet 2024 _____

L'an Deux Mil Vingt Quatre _____

Et le dix _____

A Dix Huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, en Mairie, sous la présidence de **Mme RAVET Véronique, Maire**

Présents : RAVET V. - MILLET D. – PITTION V. - PICHON H. - GUILLAUBEZ C. - VINCENT B. – NIOGRET C. - PARNALLAND E. - BUFFAUT C – COLOMBET M. – CERQUEIRA C. - BOURGEON A. – BARBERIS P. – KILIC D. – BOURDONNAY C. – RHODET F. – PERDRIX T. – DE MATOS C. - MOREIRA J. - LADRE R.

Excusés: ARMETTA C. – HASSOUN K. - PARIS-CADET J.

Absents: GROSSIORD A.

Procuration est donnée par FRATTER M. à RHODET F.

Procuration est donnée par OZDEMIR Y à RAVET V.

Procuration est donnée par BARBIER M. à PITTION V.

Secrétaire de Séance: CERQUEIRA Carlos

Rapporteur : Benoit VINCENT

- Vu la délibération du 31/05/2021 visée par la Sous-préfecture de NANTUA le 01.06.2021
- Vu la délibération du 03/10/2022 visée par la Sous-préfecture de NANTUA le 04.10.2022
- Vu l'acte d'engagement signé le 14/06/2021 entre la Commune de BELLIGNAT et l'entreprise JACQUET pour un montant de **294 854.65 € HT** – Lot 2
- Vu l'acte d'engagement signé le 14/06/2021 entre la Commune de BELLIGNAT et l'entreprise BRACHET-COMTET pour un montant de 158 500.00 € HT – Lot 13

Les travaux du Centre Social J. Prévert, partie ancienne, se terminent et il convient de souscrire les avenants nécessaires visant à matérialiser les modifications et suppléments effectués en cours d'exécution,

Conformément aux dispositions de l'article L. 2194-1 du code de la commande publique, Il convient donc de délibérer pour 2 lots de la façon suivante :

Lot	Entreprise	Montant HT	Avenant	TOTAL
2	JACQUET	294 854.65 €	9 240.45 €	304 095.10 €
13	BRACHET	158 500.00 €	3 686.25 €	162 186.25 €

L'économie générale du marché n'étant en aucun cas remis en cause, Monsieur Benoit VINCENT propose, d'accepter les propositions d'avenant pour les montants précités.

Accusé de réception en préfecture
001-210100319-20240719-D_2024_07_19_07-DE
Date de télétransmission : 22/07/2024
Date de réception préfecture : 22/07/2024

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE Madame le Maire à signer ces avenants et toutes pièces se rattachant à ce dernier.

Le Secrétaire de séance

C. CERQUEIRA



Suivent les signatures

(Pour copie conforme)

Le Maire,

V. RAVET

